



## INDEMNITE ASSURANCE AUTO ACCIDENT

-----  
Par sony322

Madame, monsieur,

Je me permets de vous contacter, car je me trouve dans une situation où j'ai l'impression de me faire arnaquer. Il est encore temps pour que cela ne se produise pas, mais j'ai pour cela besoin de vos conseils. Je vous soumetts mon problème de manière détaillée ci-dessous.

Il y a deux mois, j'ai eu un accident de voiture où je n'étais pas fautif. Un véhicule m'a percuté violemment à l'arrière de mon véhicule rendant la voiture en incapacité de rouler.

Suite au choc, moi et mes deux passagères avons subi des séquelles physiques. Et notamment, l'une d'entre elles, a dû être emmenée à l'hôpital.

Le garagiste m'a informé, lors d'un échange téléphonique, que le véhicule n'était pas réparable. Et qu'il fallait se tourner vers l'expert pour avoir un remboursement du prix du véhicule actuel, suite à son expertise.

J'ai reçu deux courriers de la part de l'expert. Le premier me demande d'envoyer certains documents tels que :

- Mes coordonnées
- Constat amiable recto/verso
- Rapport du dernier contrôle technique
- Facture d'achat du véhicule

Le deuxième est une lettre à remplir, pour une acceptation de réparation du véhicule avec des pièces de réemploi (pièces d'occasion), que j'ai refusé. Mais je n'ai pas envoyé cette lettre à son destinataire, car je ne souhaite pas que mon véhicule récent soit réparé avec des pièces d'occasion.

Je lui envoie donc uniquement le dossier contenant les documents demandés.

Quelques jours plus tard, je reçois une lettre de rappel, m'informant que je n'ai pas envoyé les documents. Si ces documents ne sont pas transmis, le traitement du dossier sera retardé.

Je renvoie donc une seconde fois le dossier complet, par lettre recommandée avec accusé de réception.

J'ai reçu une deuxième lettre de rappel concernant cette fois-ci la lettre que je n'avais volontairement pas envoyée. Je leur envoie donc cette lettre en indiquant que je refusais les réparations sachant que la voiture n'est pas réparable d'après le garagiste.

N'ayant pas eu de leur nouvelle, je décide donc d'appeler l'agence d'expertise pour me renseigner sur l'avancement de ma situation. Lors de l'échange téléphonique avec l'expert, il m'indique que mon véhicule est réparable, mais uniquement avec des pièces d'occasion.

Je lui explique que je refuse la réparation pour 2 raisons :

- Etant donné que le véhicule est récent (année 2017), si celui-ci est réparé par des pièces d'occasion, la revente sera extrêmement difficile. En effet, aucun acheteur ne voudra d'une voiture d'occasion accidentée et qui a été réparée avec des pièces d'occasion.

-De plus, je ne me vois pas non plus rouler dans une voiture accidentée réparée avec des pièces d'occasion.

Suite à mon refus, l'expert m'informe de l'éventualité de me faire rembourser malgré qu'il ne me le conseille pas. Malgré tout, il accepte, et demande un mail ou un courrier de ma part, lui demandant de réaliser une estimation du prix du véhicule auprès des "épavistes".

Est-ce normal de faire une estimation auprès d'épaves et non auprès de vente de véhicule d'occasion ? Je ne sais pas, si c'est de cette façon qu'une voiture est estimée. Je souhaiterais savoir si je ne me fais pas arnaquer.

Je suis perdu et fatigué avec tous ses échanges que j'ai effectués dont je ne vous détaillerai pas de ce message. J'ai l'impression de me faire avoir par l'expert qui veut à tout prix le réparer. Ce que je veux, c'est être remboursé au prix du marché actuel !

C'est pourquoi je me permets d'utiliser cette plateforme pour exposer mon problème et ainsi être informé de mes droits et de la procédure réelle d'une estimation. N'ayant pas de connaissance dans le domaine juridique, il se peut que l'expert ait raison. Mais cependant, je garde mes réserves sur ces propos. Je souhaite donc être éclairée.

En espérant que mon écrit a été compréhensible, je vous remercie par avance de votre aide.

-----  
Par ESP

Bonjour

Vous évoquez uniquement l'expert, mais votre assureur dans tout cela ?

Concernant la valeur de rachat par l'épaviste et la VRADE (valeur résiduelle a dire d'expert) je vous propose un dossier.

[url=https://reassurez-moi.fr/guide/assurance-auto/vrade]https://reassurez-moi.fr/guide/assurance-auto/vrade[/url]